

LES COLONNES INFERNALES AU SUD D'ANCENIS EN MARS 1794

Angria DUBART et Jean Paul LELU

Les historiens les plus récents, ayant étudié en 1993 l'action du trop fameux général Turreau (1), ont entièrement négligé le second passage de ses colonnes, du 15 au 18 mars 1794, qui concerne précisément la région proche d'Ancenis au sud de la Loire. Il convient de tenter une synthèse des études partielles faites dans chacune des communes durement marquées par ces journées sanglantes (2).

Dès le 1^{er} août 1793, la Convention avait décrété la destruction des *brigands de la Vendée* et de leurs repaires (3). Sous le nom global de Vendée, on désignait les contrées insurgées au sud de la Loire, comprenant des parties des départements de Maine-et-Loire, de Loire-Inférieure et la Vendée proprement dite. Malgré les moyens de répression mis en œuvre, la guerre civile ne cessait de renaître.

Après la bataille de Savenay, et pour en finir une fois pour toutes, le Comité de Salut Public nomme commandant en chef de l'armée de l'Ouest le général Louis-Marie Turreau, âgé de 37 ans, qui avait servi dans la région l'été précédent, puis avait commandé dans les Pyrénées-Orientales. Il arrive à Angers le 15 décembre et prend son commandement à Nantes le 29 du même mois.

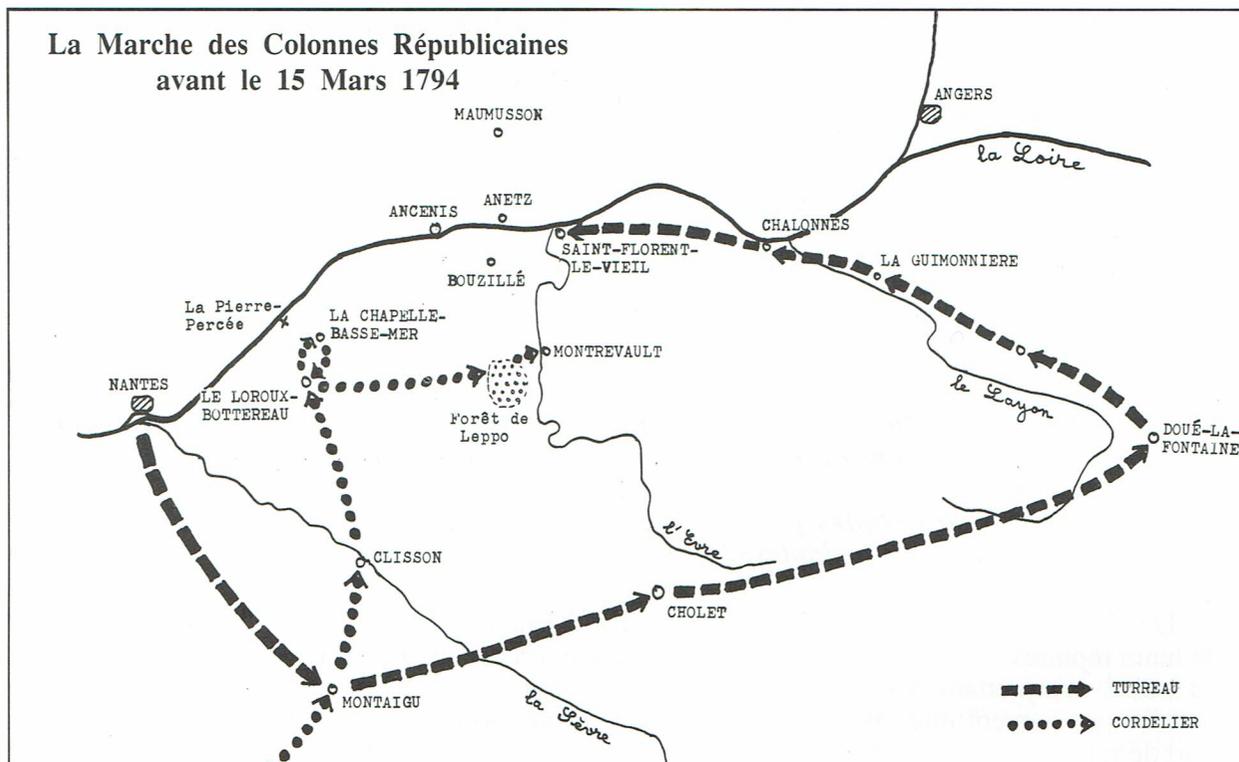
Il entreprend alors d'appliquer systématiquement le décret du 1^{er} août. Son plan prévoit l'irruption simultanée de douze colonnes d'infanterie, progressant parallèlement d'est en ouest sur le territoire soulevé, afin de repousser les *brigands* disséminés dans le bocage, vers la zone côtière contrôlée par les troupes du général Haxo, qui n'auraient plus qu'à les détruire (4).

Ayant réclamé en vain l'accord du Comité de Salut Public, Turreau donne l'ordre de départ à ses colonnes le 21 janvier 1794. Elles se livreront aussitôt à de nombreuses exactions incontrôlées, d'où le nom de *Colonnes Infernales* donné à ces troupes. Ce premier passage, qui s'arrête dès le 27 janvier, ne concerne pas les environs immédiats d'Ancenis. La sixième colonne, la plus proche, passe à l'est de Beaupréau (5).



Turreau (Fonds ARRA).

Devant l'échec patent de son plan, qu'il attribue à l'indiscipline de l'armée, Turreau propose au ministre sa mutation, refusée dans l'immédiat (6). Le Comité de Salut Public a déjà envoyé le 10 février les représentants en mission Hentz et Garrau. Ils se concertent à Nantes avec Turreau et ils prennent un arrêté le 20 février : les réfugiés, nombreux dans les localités situées à la périphérie de la zone des combats, devront s'éloigner de 20 lieues du théâtre de la guerre (7). Un arrêté complémentaire, le 25 février, prévoit l'évacuation des bons citoyens des pays révoltés afin de n'y plus laisser que les rebelles (7). Un avis est donné à la population des communes de la rive gauche de la Loire, d'avoir à se présenter devant la municipalité pour obtenir un sauf-conduit qui permettra de traverser le fleuve, sous la protection et avec l'aide



des chaloupes canonnières qui le sillonnent depuis l'année précédente. Ce passage devra s'effectuer avant le 10 mars (8). Les populations restées après cette date pourront ainsi être considérées en droit comme rebelles.

Dès le 28 février, un officier municipal et cinq notables de Bouzillé se réfugient à Anetz avec leurs familles (9). D'autres suivent le lendemain 1^{er} mars, dont l'agent national Mathurin Antier, accompagné de son épouse, qui est sur le point d'accoucher (10). Le 4 mars c'est le maire de Bouzillé, Pierre Bernard, qui traverse le fleuve avec son épouse et sa sœur, ainsi qu'un autre officier municipal (11). Cet exode des notables, (des artisans pour la plupart) est en fait dramatique pour le reste de la population, habitants des fermes et des hameaux dispersés. Lorsqu'ils commenceront à envisager sérieusement leur départ, il sera trop tard : plus personne n'est là pour leur délivrer le certificat de civisme nécessaire (12).

Pendant que Turreau conduit lui-même une colonne de Nantes à Cholet, Cordelier prend position au Loroux-Bottereau, sur la gauche des troupes du général en chef (13).

Dans les combats livrés autour du Loroux-Bottereau, ses soldats auraient tué quatre à cinq cents hommes de l'armée catholique (14). Le 10 mars, Cordelier se livre à un massacre à la Chapelle-Basse-Mer (15), obligeant ses adversaires à évacuer le poste de Pierre-Percée et une île de la Loire (16). Les bateaux armés sillonnent



le fleuve, sur lequel descendent des trains de bois de marine (17). On charge le foin restant dans l'île Briant (18), en application du plan de Turreau qui prévoit l'enlèvement de toutes les subsistances dans les zones parcourues par les colonnes. Le 11 mars, la garde d'un bateau armé arrête dans une maison du rivage un vieux laboureur de Bouzillé, Pierre Petiteau, âgé de 70 ans : *" Je n'ai pas passé sur la rive droite avec les patriotes parce que je suis trop vieux et que, de plus, je ne vois pas clair "*, allègue-t-il le surlendemain devant le Comité de Surveillance d'Ancenis (19).

Cordelier quitte le Loroux sous la pluie en direction de Montrevault, alors que Turreau a reconstitué son corps d'armée et essayé de rétablir une certaine discipline en interdisant de tirer ou d'incendier sans avoir reçu l'ordre des chefs (20). Le 12 mars, Turreau est à la Guimonnière, près de Saint-Aubin-de-Luigné. Il écrit à son chef d'état major à Nantes : *" Je compte balayer toute la rive gauche de la Loire pour tranquilliser la droite, et surtout chauffer le Loroux. "*(21). L'aimable euphémisme employé est le signe de la rancune qu'il ressent contre une commune particulièrement engagée dans la contre-révolution. Il ne sait pas encore que Cordelier s'est chargé de la besogne.

Cordelier investit au passage la forêt de Leppo, qui abrite un camp d'insurgés. Imprudemment, quelques cavaliers royalistes sont venus voltiger près des avant-postes républicains. Le lendemain matin, l'infanterie de Cordelier ratisse la forêt, incendie les cabanes du campement et poursuit les fuyards, en tuant un grand nombre, par exemple deux femmes et trois hommes du Fuilet (22).

Après être passé à Chalonnes, Turreau arrive le 14 mars à Saint-Florent (23). Il divise l'ensemble des troupes regroupées dans la région en 5 colonnes et il réitère ses appels à la discipline, toujours aussi peu écoutés apparemment : *" Le Général prévient tous les militaires qu'il a l'honneur de commander, qu'il ne se lassera pas de punir ceux qui s'écarteront de leurs devoirs jusqu'à ce que l'ordre et la discipline soient rétablis dans l'armée. Les chefs de division sont prévenus qu'ils ne doivent pas laisser brûler indistinctement par toutes les troupes qui composent leurs colonnes. Ils nommeront dans leurs divisions deux officiers et 50 hommes qui leur serviront d'arrière-garde et qui seront chargés de brûler tout. Les officiers veilleront particulièrement à ce que les soldats ne se livrent pas au pillage et l'on aura soin de n'incendier que quand la colonne sera passée. "*(24). Turreau remet donc en application son plan, qu'il a tenté d'améliorer, malgré les protestations des républicains de la zone promise aux destructions. Si le maire de Bouzillé, un jeune menuisier de 33 ans, est venu d'Anetz où il

s'était réfugié (25), c'est certainement pour plaider la cause de sa commune auprès du général, mais en vain, car les décisions prises sont irrévocables.

Ce que Turreau affecte de voir comme une entreprise froidement rationnelle, ses troupes l'exécutent avec toute leur émotivité, exacerbée par les engagements précédents, et qui les entraîne dans une spirale de violence incontrôlable. Turreau a complètement négligé la charge affective de ces mots *incendier, détruire,*



exterminer. Il se plaint du manque de discipline sans être capable d'en analyser les causes précises. Il est vrai qu'il est entouré d'hommes aveuglés par un parti pris idéologique qui leur masque les réalités.

Le 18 mars Turreau sera de retour à Nantes. Le représentant Garreau, qui n'a pas quitté la ville semble-t-il, écrit à son ami Carnot du Comité de Salut Public : " *La guerre de la Vendée touche à sa fin : dans huit jours cet exécration pays sera déblayé ... Vivent donc les mesures vigoureuses et les hommes qui ont des couilles ! Qu'on me guillotine et que la Vendée soit détruite, voilà ce que je dis chaque jour et d'après cela, j'agis.* " (26). Ces propos effarants montrent l'état d'esprit qui anime alors les révolutionnaires. Comme l'a rappelé Jean-Clément Martin, " *le martyr devient le seul objectif de leur vie, pour lequel ils deviennent aisément des bourreaux intransigeants.* " (27).

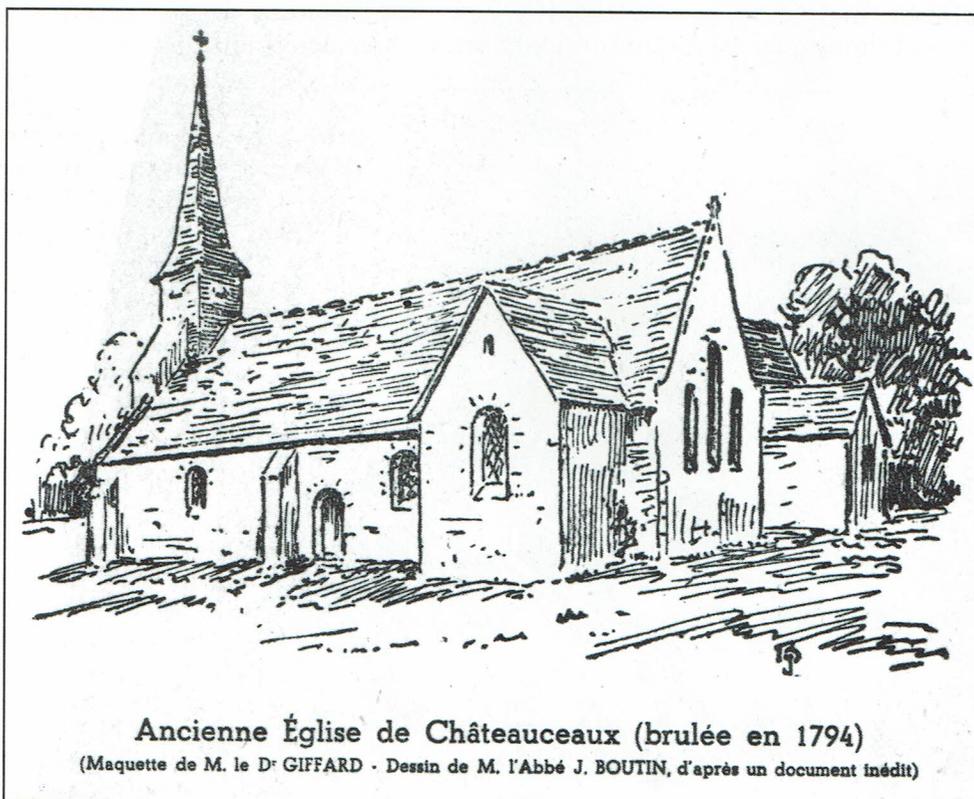
Après cet ouragan de terreur, les rescapés devront survivre au milieu des ruines, enterrer les cadavres épars.

Le 15 mars commencent les exactions qui ont tant marqué les communes au sud d'Ancenis. Il est difficile de reconstituer la marche précise de chacune des cinq colonnes organisées par Turreau. En trois jours une traînée d'horreur s'abat sur la région. Les soldats ivres de vin et d'eau-de-vie agissent de façon totalement arbitraire et impulsive.

Dès le premier jour, l'île Poulas, dont les habitants sont réfugiés au bourg d'Anetz, est incendiée *par mesure de sûreté générale* (28). A Bouzillé, 28 personnes, dont beaucoup sans doute n'avaient pas voulu croire à la réalité des menaces, sont massacrées (29).

Le bilan est plus lourd pour la commune de Liré. Après avoir incendié le bourg, les soldats laissent derrière eux 80 victimes, âgées de 5 à 81 ans (30). Drain, paroisse démantelée depuis 1792, n'est pas épargnée pour autant et déplore la perte de 110 des siens (31).

A l'approche des bataillons républicains, les habitants de Champtoceaux s'enfuient dans les landes pour échapper aux assaillants. Mais les chiens les débusquent comme du gibier ; les malheureux sont le plus souvent égorgés car la troupe a reçu l'ordre *d'économiser les munitions*. Le bourg est livré aux flammes ; 82 personnes périssent en deux jours (32).

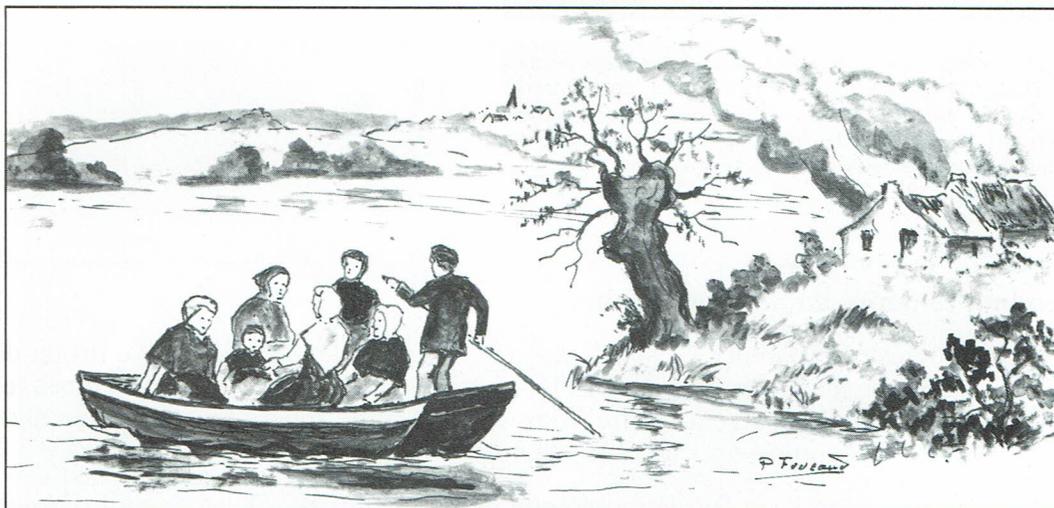


(Don de Mme Denis, Fonds ARRA).

Plus au sud les colonnes dirigées par le général Cordelier quittent Montrevault le matin du 16 mars, traversent Saint-Rémy-en-Mauges et Le Fuiet, incendiant les maisons sur leur passage. Elles installent leur bivouac dans les landes de la Durandière aux abords de Saint-Laurent-des-Autels. Cordelier met le feu au village, fait rassembler et fusiller une partie de la population. En un jour et demi 230 personnes, dont 71 enfants, périssent de mort violente. Les cadavres sont si nombreux que les malheureux survivants doivent les inhumer sur place. Pour ce faire ils utilisent trois grandes fosses, sans doute d'anciennes carrières d'argile, situées vers le Plantis.

Sans s'attarder plus longtemps, les colonnes de Cordelier poursuivent leur *promenade militaire*. Elles s'en prennent aux deux villages voisins, Notre-Dame-de-Landemont et Saint-Sauveur-de-Landemont, laissant 32 et 15 cadavres sur leur passage. Pour terminer leur tournée d'extermination, (avant une autre expédition en juillet de la même année) les troupes brûlent ce qui reste encore de masures dans les villages déjà visités, de la Chapelle-Basse-Mer et du Loroux-Bottereau ...

Le 19 ou 20 mars, une chaloupe canonnière aborde à la Rabotière, à la limite de Bouzillé et de Liré. C'est pour débarquer quatre hommes et six femmes avec quelques enfants, terrés dans une fosse où ils cherchent à s'abriter de la pluie, à courte distance des ruines fumantes de leurs maisons (34). Ils seront emprisonnés à Ancenis et interrogés les 22 et 23 mars par le Comité de Surveillance. Écoutons Françoise Tuffet, de la Troitillière en Bouzillé, cachée à la Rabotière avec les Maçon et les Branger : " *Pourquoi n'avoir pas passé avant le 20 (ventôse), lui demande-t-on, vous deviez savoir qu'on protégeait votre passage jusqu'à cette époque ? - Je m'y disposais, mais mon père qui est bien âgé me dit : que veux-tu que je devienne si tu t'en vas, qui est-ce qui aura soin de nos bestiaux ? Cette raison me détermina à rester plus longtemps* " .



EPILOGUE

On pourrait développer plus longuement les actions survenues au cours de cette sanglante période sur la rive gauche de la Loire. Depuis longtemps quelques historiens locaux ont fait des recherches sur ce sujet. Deux cents ans après cette guerre civile, nous avons essayé de comprendre comment les armées de la République en étaient arrivées à cette frénésie de carnage. Nous avons voulu rappeler l'importance des pertes humaines causées dans le nord-est des Mauges lors du sinistre mois de mars 1794, ce mois que les Romains plaçaient sous le signe du dieu de la guerre. On constate que trois jours seulement suffirent pour semer la terreur et ruiner cette région. Et cette guerre sans merci, alimentée par des représailles sanglantes de part et d'autre, allait se prolonger par soubresauts pendant six ans encore.



Chapelle de l'Immaculée Conception appelée Chapelle des Martyrs à St Laurent-des-Autels, bâtie en 1878, après l'arrêt d'une épidémie de thyphoïde. Elle est située près de l'emplacement de la grande fosse dans laquelle furent enterrées les victimes de mars 1794 (Cliché B. Garreau).

Il n'est pas étonnant qu'un tel traumatisme collectif ait accablé durant plus d'un siècle les habitants de cette partie du Maine-et-Loire. Les survivants, après avoir enterré leurs morts, durent repartir presque à zéro. La population était cruellement décimée ; par exemple celle de Saint-Laurent-des-Autels accusa une perte subite de 23 %. Sur le territoire compris entre Montrevault, le Loroux-Bottereau et la Loire, villages et hameaux furent réduits en cendre, les fours démolis, les moulins décapités, les puits et les mares infectés par les charognes, le cheptel anéanti, les champs dévastés.

Sans cette guerre inique, le visage du pays eût été à coup sûr différent. On comprend la relative pauvreté de l'habitat. On excuse la méfiance et parfois le parti pris des habitants des Mauges. En compensation, ces villages ont souvent montré un très grand dynamisme et une volonté d'aller de l'avant, peut-être dus à une inconsciente revanche sur le destin. ■

Et pendant ce temps au nord de la Loire

Le 6 pluviôse (25 janvier 1794), Turreau a confié la défense de la rive droite de la Loire à l'adjudant-général Delaage (1). Celui-ci a pour principale mission d'empêcher le passage des rebelles d'une rive à l'autre. Mais une partie de ses troupes stationne dans le secteur sensible de Maumusson, où la Chouannerie commence à s'organiser.

Le 14 Mars, alors que Turreau approche de Saint-Florent, Delaage écrit d'Ancenis au général Robert, chef de l'état-major général à Nantes : *“ Je profite de la marche de nos colonnes sur la rive (gauche) pour travailler sur la rive droite ; j'ai fait traquer la forêt du Cellier et les bois y adjacents, je crois qu'elle est enchantée... Je prends tous les jours quelques nouveaux gibiers... Le vicomte de la Roche Saint André... est dans mes filets avec sa femme et sa fille et fera dans peu l'ornement du panier national à Nantes... A l'instant où je t'écris, on vient de prendre le curé de Maumusson et (son beau-) frère, ce sont les deux plus grands scélérats de ce canton... ”*(2).

A Ancenis aussi, la répression ne faiblit pas.

1 - S.H.A.T. B 5.8 Lettre du 6 pluviôse an 2, de Turreau à Kléber.

2 - Id Lettre du 24 ventôse, de Delaage à Robert.

SOURCES

1. Louis-Marie Clénet - **les colonnes infernales** - Paris, Perrin, 1993, 335 p.
Patrice Leclercq - **Turreau en Vendée : tactique et violence Guerre et répression, la Vendée et le monde**, Nantes, Ouest Editions, 1993, p. 75 à 83.
2. Henri Boré- **Le Marillais à travers les siècles** - Le Marillais, 1985, p. 86 et 90
Robert Brevet - **Le Petit Liré de Joachim du Bellay** - Maulévrier, 1991, p. 120 à 126.
- Jean Cesbron - **Petite histoire et généalogie** - Cahier n° 8, Nantes, 1963
Marie-Madeleine Denis - **Honneur et Horreur des guerres de Vendée** ; Champtoceaux 1793-1794 - Champtoceaux, 1993, p. 70 à 75.
- Auguste Guinhut et Alfred Maugeais - **Une paroisse à travers les âges** : Saint-Laurent-des-Autels. Saint-Laurent des Autels, 1979, p. 60 à 62, 160 à 168.
- Serge Quentin - **Histoire du Fuiet, Le Puiset-Doré, Saint-Rémy-en-Mauges** - Maulévrier, 1980, p. 75 et 78-79.
- Veillée Vendéenne - **Bulletin Municipal de Bouzillé** - 1984
3. Clénet - p. 53
4. Leclercq - p. 79
5. Clénet - p. 130-131 (carte) et p. 160
6. Leclercq- p. 80 et Clénet - p. 249
7. Clénet - p. 254
8. A.D.L.A. - L 1497 - Interrogatoire n° 27 à 29 (famille Branger) et 257 (F. Tuffet), des 2 et 3 germinal an 2 (22 et 23 mars 1794).
9. A.C.A. - Registre D 1, f° 8
10. A.C.A. - Etat-civil - Naissances - 22 ventôse an 2 (12 mars 1794)
- 11 A.C.A. - **Registre D** 7, 2ème cahier, F° 8 - Registre D 1, F° 8
- 12 A.D.L.A. - L 1497. Interrogatoire n° 231 (Françoise Bourget, femme Maçon) du 2 germinal an 2.
13. Simone Loidreau - **Les Colonnes Infernales - Revue du Souvenir Vendéen** - n° 132 - oct. 1980, p. 26.
14. S.H.A.T. - B5 8 - **Lettre du 19 ventôse**, de Garrau et Prieur, au Comité de Salut Public
15. Denis, p.71
16. S.H.A.T. - B5 8 - **Lettre du 20 ventôse**, de Delaage à Robert
17. A.C.A. - S 2 - **Lettre du 14 ventôse**
18. A.C.A. - H 9 - **Lettre du 19 ventôse**
19. A.D.L.A. - L 1491 n° 163
20. S.H.A.T. - B5 8 - **Lettre du 22 ventôse**, de Cordelier à Prieur et Garrau, Clénet, p. 270
21. S.H.A.T. - B5 8 - **Lettre du 22 ventôse**, de Turreau à Robert
22. Quentin - p. 79
23. Jean Julien Savary- **Guerres des Vendéens et des Chouans contre la République Française**, t. III, p. 296
24. Chassin (Ch.L.) **la Vendée patriote**. t. IV Paris, 1895, p. 343.
25. A.C.A. - Registre D 7, 2ème cahier, f° 8. **Déclarations de l'épouse et de la sœur du maire**
26. S.H.A.T. - B5 8 - **Lettre du 28 ventôse** ; publiée par Chassin, p. 377
27. Jean-Clément Martin - **Massacres en Vendée au XVIIIe siècle, pendant la deuxième guerre mondiale, en Amérique Latine au XXe** ; **Guerre et répression, la Vendée et le monde**, Nantes, Ouest-Éditions, 1993, p. 15
28. A.C.A. - D 7, 2ème cahier, F° 8 ; G 22
29. **Veillée Vendéenne** 1984, p. 13-14
30. Brevet, p. 122 à 125
31. Denis, p. 75
32. id. p. 71 à 75
33. Guinhut, p. 60 à 62
34. A.D.L.A. - L 1497 - **Interrogatoires des 2 et 3 germinal an 2**
A.D.L.A. : Archives Départementales de Loire-Atlantique
A.C.A. : Archives Communales d'Anetz
S.H.A.T. : Service Historique de l'Armée de Terre (Vincennes)